À L'APPROCHE DU RAMADHAN

LAAGAB RÉUNIT LES DIRECTEURS DES CHAÎNES DE TÉLÉVISION NATIONALES

INTERACTION DE L'ALGÉRIE AVEC L'AFRIQUE

LES MISES AU POINT **DE TEBBOUNE**

L'info, rien que l'info

COLLISION D'UN BUS CONTRE UN ARBRE À ALGER

LE BILAN S'ALOURDIT À 28 BLESSÉS

Libre

N° 4939 | Lundi 29 janvier 2024 - Prix : 10 DA · www.lemidi-dz.com

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION



EN VISITE À GHARDAÏA

Arkab relève la nécessité de généralisation des détecteurs de monoxyde de carbone

Le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab, de la province de Ghardaïa, a souligné la nécessité d'œuvrer à la généralisation des détecteurs de monoxyde de carbone, ainsi que de poursuivre le travail de prévention contre les dangers de l'usage abusif du gaz. Le ministre a souligné la nécessité de faire preuve de prudence et du respect des consignes de sécurité fournies par les collaborateurs de Sonelgaz dans ce domaine.

Au cours de cette visite, M. Arkab a mis en service le projet de raccordement au réseau en gaz naturel au bénéfice de 90 foyers dans la commune de Béni Izguene.

Par ailleurs, le ministre a souligné que "ces projets sont le résultat des efforts de l'État, à travers Sonelgaz, pour répondre aux besoins des citoyens, qui s'inscrivent dans le cadre d'une prise en charge progressive, notamment dans les zones reculées." Le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab a également mis en service le transformateur électrique de 30/60 kilovolts, lequel occupe une superficie de 2,25 hectares et contient les derniers équipements facilitant le contrôle et l'identification de divers dysfonctionnements.

Ce projet vital alimentera également diverses zones de Metlili et contribuera à améliorer le niveau de courant électrique, en plus de faciliter la connexion d'un plus grand nombre de communautés résidentielles, de zones agricoles et industrielles à l'électricité. Le projet contribue également à améliorer la qualité de service sur l'ensemble de la wilaya de Ghardaïa.

SALON DIGITEC 2024

Participation de Télécom Algérie

Le groupe TELECOM ALGERIE conforme, dans un communiqué rendu public hier, sa participation à la 4° édition du salon du Digital et de la Technologie de 1'Information et de la Communication "Digitech'2024". Le Salon sera organisé à l'Ecole Supérieure d'Hôtellerie et de Restauration d'Alger – ESHRA du 27 au 29 janvier 2024. C'est "un espace de communication privilégié entre les parties œuvrant à la promotion, la valorisation et la mise en relation d'affaires autour de la politique de la transformation digitale et numérique" Le groupe TELECOM ALGERIE et ses filiales présenteront des offres et services afférents à la transformation numérique et à l'écosystème digital.

R. N.

LE MAROC EN CYBER GUERRE CONTRE L'ALGÉRIE

Midi libre Hacké par le makhzen

Le Maroc mène depuis plusieurs mois une cyber guerre déclarée contre l'Algérie où plus d'une trentaine d'opérations de piratage ont été enregistrées au cours de l'année 2023.

PAR RAHIMA RAHMOUNI

ette fois-ci le site Midi Libre a été victime de piratage de Hakers marocains. Visiblement le contenu du site ne semble pas plaire. Le régime chérifien qui impose par tous les moyens un verrouillage médiatique dans son pays veut vraisemblablement l'imposer dans

Il est clair aujourd'hui, que les chiffres des sites victimes ne refléter en réalité qu'une partie des opérations visibles, et affirme que la situation que vit le Makhzen est loin de la quiétude qu'elle veut bien nous le faire croire.

Des hackers marocains sous-traitant pour le Makhzen et s'identifiant comme tels ont pour mission de perturber au plus haut des sites officiels ou privés algériens dans un but de nuisance évident entrant dans le cadre de la guerre des nerfs. En Novembre 2023, une trentaine de missions avaient été menées et revendiquées par un groupe cybercriminel se faisant appeler Morocco Hack Team Neige-Ma » qui marquait son empreinte d'une phrase lourde de sens : « longue vie à l'empire du Maroc. Notre histoire parle pour nous. La Mauritanie et l'Algérie font partie de nous ». Cette dernière mention avait été laissée sur les principaux sites piratés ceux des institutions gouvernementales notam-

Les sites internet du ministère des Finances et celui de l'Institut national de santé publique (INSP) ont fait partie d'une liste de cibles attaquées durant la nuit du fameux 9 Novembre 2021. Plusieurs portails de ces institutions gouvernementales avaient alors été rendues inaccessibles. Dotée de moyens adéquats pour faire face à de genre d'attaques, les



spécialistes algériens avaient alors très vite réagi en bloquant tout accès au contenu numérique des sites rendant ainsi impossible l'accès aux données informatisées. Dans l'un de ses discours sur le sujet, le général de corps d'armée avait indiqué que l'Algérie avait réussi à « contrer les attaques et mettre en échec tous les plans et complot menés à travers le cyberespace (...) par les réseaux du crime organisé connus pour leur rancœur et leur haine envers l'Algérie ».

Dans les faits, la cyber guerre que mène le Maroc contre l'Algérie a démarré de manière déclarée en 2020. Le 27 Novembre de cette même année, l'APS publiait en effet une dépêche évoquant la mise en place d'une « stratégie malveillante » a déstabiliser l'Algérie sur le net par des actes de piratage mais aussi et surtout de nuire à la « crédibilité de ses voisins et entamer leur stabilité en noircissant leur image ». L'APS a aussi cité les propos du célèbre hacker Chris Coleman qui révélait alors des détails troublants : « le plan du Makhzen tend à créer une société écran en France, avant d'opter pour entreprise de communications et institution, dont le siège se situe à 105 boulevard Haussman à Paris, présidée par Olivier Le Picard et Gaetan de Royer. L'entreprise en question est censée être orientée vers la prestation de

services en communication, or elle travaille, finalement, pour le compte des renseignements marocains et s'adonne aux fake-news et à la propagande principalement dirigées contre l'Algérie et le Front Polisario. » Cette guerre n'a fait que s'amplifier avec le temps. Irrité par le nombre de voix algériens dénonçant les machinations marocaines et revendiquant le droit sahraoui à l'autodétermination, le Makhzen tente depuis plusieurs semaines d'intensifier ses opérations de cyber attaques en élargissant son champ d'action sur les réseaux sociaux. Pour avoir largement dénoncé les pratiques marocaines et informé ses lecteurs de vérités sur les exactions menées contre les militants sahraouis, le site de La Patrie News a fait à son tour les frais de cette guerre en voyant sa page officielle suspendue par face book. Les scandales de Pegasus, du Marocgate et tant d'autres affaires choquantes qui ont frappé la crédibilité, la légitimité et la dignité du Makhzen sontils des vérités ou des fables inventées par une institution médiatique algérienne occupée à l'instar des grandes institutions médiatiques internationales par les questions qui intéressent l'opinion publique nationale, une opinion mature et immunisée contre les affabulations tissées par les médias d'un Makhzen à l'agonie.

R.R.

À L'APPROCHE DU RAMADHAN

Laagab réunit les directeurs des chaînes de télévision nationales

PAR RANIA NAILI

Le ministre de la Communication, Mohamed Laagab a tenu, samedi soir, une rencontre avec les directeurs des chaînes de télévision nationales

Cette réunion qui s'est déroulée en présence du président de l'Autorité de régulation de l'audio-visuel (ARAV), Mohamed Louber, a été « consacrée à la nouvelle grille des programmes dédiés au mois de Ramadhan 2024 », selon un communiqué du ministère.

«Cette rencontre s'inscrit dans le cadre de la série de rencontres relatives à la grille des programmes dédiés au mois de Ramadhan, et fait suite aux multiples doléances exprimées, ces dernières années, par des téléspectateurs, des journalistes, des spécialistes et nombre de députés», a fait savoir le ministre dans son allocution À cette occasion, le ministre de la Communication a donné des instructions à l'ensemble des responsables des chaînes de télévision à l'effet de respecter

les spécificités du mois sacré et de présenter des programmes à la hauteur des attentes du téléspectateur algérien, tout en évitant les contenus véhiculant de la violence, notamment verbale, rappelant que l'ARAV et le ministère de tutelle à prennouvelle loi sur l'Information avait fixé, notamment en son article 4, des conditions claires pour ce qui est du traitement médiatique des programmes.

Le ministre a également insisté sur l'impératif respect des articles de la nouvelle loi sur l'activité audiovisuelle, désormais en vigueur, notamment ses articles 25 et 32, afin d'éviter toute pratique médiatique contraire à l'éthique de la profession, soulignant que tous les responsables des chaînes de télévision ont été associés à l'élaboration du cahier de charges, et qu'ils étaient tenus de s'y conformer et de respecter toutes ses clauses.

Mohamed Laagab a, également, exhorté les directeurs des chaînes de télévision à visionner tous les programmes devant être diffusés durant le mois de Ramadhan et à y associer des experts, notamment les analystes politiques, économiques, religieux et sportifs, aux plateaux et émissions diffusées, afin d'éviter tout dépassement qui pourrait être enregistré, et qui amènerait dre les mesures juridiques qui s'imposent dans ce cas de figure.

Le ministre a, en outre, instruit à l'effet de mettre en avant les wilayas du Sud, soit en termes de production de reportages et de programmes sur la région et ses coutumes et traditions, ou s'agissant de portraits sur les personnalités du Sud et d'acquisition de programmes produits par les enfants de

« Les responsables de ces chaînes ont, de leur côté, affirmé avoir apprécié cette rencontre, exprimant leur engagement à mettre en œuvre les dispositions des nouvelles lois en la matière, tout en soulevant une série de préoccupations liées au développement de l'activité audiovisuelle en Algérie, notamment le manque de pub*licité* », ajoute la même source.

R. N.

INTERACTION DE L'ALGÉRIE AVEC L'AFRIQUE

Les mises au point de Tebboune

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a affirmé que la démarche adoptée par l'Algérie dans son interaction avec sa profondeur africaine, était claire et constante, fondée sur une approche inclusive multidimensionnelle.

PAR LAKHDARI BRAHIM

ans une allocution devant les participants à la 2ème édition des Dialogues sur la prospérité Africaine à Aburi (Ghana), lue en son nom samedi par le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Brahim Boughali, le Président Tebboune a affirmé que "la démarche adoptée par l'Algérie dans son interaction avec sa profondeur africaine est claire et constante, fondée sur une approche inclusive multidimensionnelle sous-tendue par le triptyque: sécurité, paix et développement, une démarche qui tient compte des causes réelles des différentes menaces auxquelles est confronté le continent, qui atteste de la souveraineté des pays et rejette l'ingérence dans leurs affaires intérieures, quel qu'en soit le prétexte".

Le président de la République a, également, affirmé que "l'Algérie a adopté et mis en œuvre de nombreuses initiatives et stratégies pour promouvoir le développement socioéconomique en Afrique, à travers des investissements dans divers domaines", rappelant que "l'Algérie a affecté, en 2023, un (1) milliard de dollars aux projets de développement en Afrique, à travers l'Agence algérienne de coopération internationale pour la solidarité et le développement, créée en 2020 aux fins de contribuer à la réalisation des objectifs de développement durable dans le continent africain".

À ce propos, le Président Tebboune a cité nombre de projets vitaux communs avec le continent, dont le gazoduc transsaharien qui transporte le gaz du Nigéria vers l'Europe en passant par l'Algérie et le Niger, le grand port d'El Hamdania et le



méga projet de la Dorsale transsaharienne à fibre optique reliant l'Algérie et le Nigéria.

Il a rappelé, dans ce contexte, que "l'Algérie œuvre, également, à lancer d'importants projets économiques, à l'instar de l'approvisionnement de l'Afrique en électricité et du renforcement du réseau des transports vers les pays africains, avec l'ouverture récemment d'une ligne maritime vers le Sénégal, mais aussi à travers l'autoroute qui relie l'Algérie à la Mauritanie et de la Transsaharienne qui reliera la Tunisie, le Mali, le Niger, le Tchad et le Nigéria, les lignes aériennes directes vers nombre de capitales africaines, ainsi que de l'ouverture de succursales de banques algériennes dans plusieurs pays africains."

Le président de la République a, également, rappelé certaines lois et législations promulguées dans ce cadre, dont la loi n 15-22, promulguée le 20 juillet 2022, qui fixe les règles régissant les zones franches, et à travers laquelle, l'Algérie a voulu encourager et faciliter les échanges commerciaux à travers les passages frontaliers, sans oublier la signature par l'Algérie, en mars 2018, de l'Accord relatif à la Zone de libre échange continentale africaine (ZLECAf) et des trois protocoles relatifs au commerce des marchandises, au commerce des services et au règlement des litiges, ainsi que de la loi relative à la ratification de l'accord instituant la zone franche africaine.

Par ailleurs, outre l'aspect économique, le Président Tebboune a souligné que l'Algérie "s'engage à soutenir la coordination et la coopération avec les pays africains à tous les niveaux, afin d'instaurer la sécurité et préserver la paix et la stabilité, à travers son rôle central dans la lutte contre le terrorisme, l'extrémisme violent et le crime organisé, outre sa présence et son soutien aux diverses structures de coopération sécuritaire africaine, rappelant qu'elle abrite le Centre africain des études et recherches sur le terrorisme qui vise à diriger et coordonner les efforts en matière de lutte contre le terrorisme dans diverses régions d'Afrique et le Mécanisme de coopération policière de l'Union africaine, ainsi que ses efforts visant à former des Imams dans les différents pays africains en vue de lutter contre l'extrémisme violent et propager l'Islam modéré, en sus de sa participation au Comité d'état-major opérationnel conjoint dans le cadre de la

coopération avec les pays de la région du Sahel". Le président de la République a conclu son allocution en soulignant que l'Algérie "qui a lutté pour l'indépendance du continent africain et son émancipation de toutes formes de dépendance et d'exploitation, affirme toujours son soutien aux causes justes dans le monde, en tête desquelles, les questions palestinienne et sahraouie, et croit en une Afrique politiquement stable, pionnière et prospère sur le plan économique et en matière de développement".

L.B.

L'ÉTAT D'AVANCEMENT DES CHANTIERS DU SECTEUR

Tabi préside une réunion d'évaluation

"Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Abderrachid Tabi, a présidé hier, une réunion d'évaluation avec les présidents des Cours, les procureurs généraux près les Cours, les juges d'application des peines et les directeurs des établissements pénitentiaires, consacrée au suivi de l'état d'avancement de plusieurs chantiers du secteur", a indiqué un communiqué du ministère. Il a été procédé, lors de cette rencontre semi-annuelle, tenue en visioconférence, à "l'évaluation de l'état d'avancement des chantiers en cours de suivi depuis plus de deux (2) ans, dont la gestion des biens saisis et des archives judiciaires, le recouvrement des amendes et des frais judiciaires et l'assainissement aes bases ae aonnees relatives aux mandats judiciaires."

La réunion a, également, porté sur "les priorités de la politique pénale nationale et l'application de la loi pour le maintien de l'Ordre public et la protection du citoyen et de la société contre toutes formes de criminalité et d'agression outre les moyens à même de créer un équilibre entre ces exigences et la protection des droits et libertés".

Il s'agit également de la réalisation des objectifs de la politique pénale à travers l'activation et l'adaptation des dispositions légales relatives aux alternatives aux peines, ce qui contribuera inéluctablement au renforcement de la politique de l'Etat visant la réinsertion sociale.

R. N.

TEBBOUNE S'ENTRETIENT EN TÊTE-À-TÊTE AVEC AL BURHAN

« L'Algérie soutiendra toujours le Soudan »

PAR RACIM NIDHAL

l'Algérie se tiendra toujours aux côtés du Soudan pour surmonter les circonstances difficiles » et « affronter les forces du mal qui le ciblent ». Dans une déclaration de presse conjointe, le Président Tebboune a déclaré que « l'Algérie sera présente à toute table de dialogue et de négociations arabe ou régionale jusqu'à ce que le Soudan surmonte cette épreuve » tout en saluant « les relations profondes liant l'Algérie et le Soudan». Le chef de l'État a également salué la position du Soudan en faveur de l'adhésion de l'Algérie au Conseil de sécurité de l'ONU mettant en avant « la convergence des points de vue sur de nombreuses questions régionales et internationales ». Le Président Tebboune s'est entretenu, en tête-à-tête, au siège de la Présidence de la République à Alger, avec le président du Conseil de souveraineté transitoire de la République du

Abderrahmane. Des entretiens élargis par Le président de la République, la suite aux deux délégations. Auparavant, Abdelmadjid Tebboune, a affirmé que « le Président Tebboune a réservé un accueil solennel au président du Conseil de souveraineté transitoire de la République du Soudan, le général Abdel Fattah al-Burhan Abderrahmane, au siège de la présidence de la République. Les deux présidents ont écouté les hymnes nationaux des deux pays avant de passer en revue des formations des différentes forces de l'Armée nationale populaire, qui leur ont rendu les honneurs. Le président du Conseil de souveraineté transitoire de la République du Soudan s'était recueilli, auparavant, au Sanctuaire des martyrs (Alger), à la mémoire des martyrs de la glorieuse guerre de libération. Le président du Conseil de souveraineté transitoire de la République du Soudan, est arrivé, ce dimanche à Alger, pour une visite officielle de deux jours. Il a été accueilli à son arrivée à l'aéroport international Houari Boumediene par le Premier min-

Soudan le général Abdel Fattah Al Burhan istre, Nadir Larbaoui, en qualité de représentant du président République, Abdelmadjid Tebboune.

« Le Soudan fait face à une conspiration »

Le chef du Conseil de souveraineté de transition soudanais, le général Abdel Fattah Al-Burhan Abdel Rahman, a confirmé ce dimanche que le Soudan fait l'objet d'une conspiration avec la complicité de partenaires régionaux et internationaux. Dans une déclaration de presse conjointe avec le Président Tebboune, le président du Conseil de souveraineté transitoire de la République du Soudan, le général Abdel Fattah Al-Burhan s'est félicité de la présence de l'Algérie à toutes les réunions de dialogue ou de négociation arabe ou régionale.Dans sa déclaration, le général Abdel Fattah Al-Burhan a réaffirmé la convergence de vues entre l'Algérie et le Soudan sur de nombreuses questions d'actualité.

R. N.

CNMA-AGRODIV

Signature d'une convention de partenariat

"La Caisse nationale de la mutualité agricole (CNMA Assurance) a signé une convention de partenariat avec le Groupe Agro-industriel (AGRODIV), pour assurer la protection du patrimoine et des responsabilités liées à l'activité économique du groupe et de ses filiales, notamment en matière d'assurance et de gestion des risques", a indiqué dimanche la mutualité dans un communiqué.

Cette convention de partenariat, signée jeudi dernier au niveau du siège du Groupe AGRODIV à Alger, s'inscrit dans "le cadre de la stratégie de la CNMA Assurance visant à renforcer son soutien aux opérateurs économiques du secteur agroalimentaire", a précisé la même source.

Dans ce cadre, la CNMA Assurance s'engage "à prendre en charge les risques stratégiques, notamment ceux qui sont liés à l'agroalimentaire, tels que les risques qui affectent le stockage des céréales et des légumes secs en silo, les maladies cryptogamique qui surviennent et menacent les plantes et les cultures et qui peuvent avoir des répercussions sur la chaîne d'approvisionnement alimentaire, entraînant des perturbations et des pertes économiques, ce qui peut avoir aussi un impact négatif sur la souveraineté nationale"

A ce propos, la mutualité agricole a affirmé que "dans ce domaine complexe, les experts chevronnés de la CNMA Assurance jouent un rôle clé en concevant des solutions sur mesure pour anticiper et atténuer les risques spécifiques auxquels font face les l'agroalimentaire, afin de garantir la protection de acteurs de la chaîne d'approvisionnement alimentaire dans le but d'atteindre la sécurité alimentaire du pays." Selon le communiqué, "ce partenariat stratégique souligne l'engagement de la CNMA à soutenir le développement durable du secteur agroalimentaire et cette collaboration avec le groupe AGRODIV marque une étape significative dans la poursuite de cet objectif, en offrant une couverture assurantielle adaptée aux besoins spécifiques de l'industrie agroalimentaire?

Pour la CNMA, cette "alliance" avec le groupe AGRODIV représente également "un partenariat stratégique mutuellement bénéfique", tout en mentionnant qu'"en unissant leurs compétences, les deux entités aspirent à créer une synergie qui contribuera de manière significative au développement du secteur agroalimentaire en Algérie"

Ainsi, la CNMA Assurance s'engage à apporter son expertise dans la gestion des risques et à offrir une gamme de produits d'assurance, permettant ainsi au groupe AGRODIV de se prémunir contre les défis inhérents à son activité.

"En retour, le groupe AGRODIV, spécialisé dans la transformation des matières premières agricoles et d'élevage, enrichit les activités de la CNMA Assurance en élargissant son champ d'intervention", a fait savoir le communiqué.

"Cette collaboration renforce non seulement la protection de la production du groupe AGRODIV, mais favorise également la croissance durable du secteur, créant ainsi un environnement propice à l'innovation et à la prospérité économique pour les deux partenaires. Ce partenariat stratégique s'inscrit dans une vision commune de progrès et d'efficacité, démontrant ainsi l'engagement des deux entités envers une coopération fructueuse et à long terme", a-t-on souligné encore de même source.

LE PRIX DE L'ALIMENT DU BÉTAIL EN HAUSSE

L'inquiétude des éleveurs

Le prix des aliments du bétail viennent de subir une autre hausse. L'orge est cédée à 7000 DA au lieu de 5500 DA le quintal alors que le son de blé et le maïs risquent aussi de subir la flambée. Les éleveurs restent dans la tourmente et appellent à une solution urgente pour stabiliser le marché.

PAR FAYÇAL ABDELGHANI

e marché qui était plus ou moins stable, connaît la furie des tarifs et subit une hausse inquiétante. Le prix de l'orge, principal aliment du bétail subit ainsi une augmentation à raison de 7000 DA le quintal. Dès lors, rien n'exclut que le maïs et le son de blé restent au même prix, même s'il y actuellement des fourrages disponibles dans certaines coopératives. Néanmoins, la fédération des éleveurs a toujours souhaité qu'il y ait un soutien sur les prix de l'aliment afin de ne pas le répercuter sur les coûts à l'achat pour les consommateurs. Cette situation se répercute suite à l'envolée des cours mondiaux après une période d'accalmie. Mais d'autres raisons se greffent à cet affolement des prix. Selon Brahim Amrani, vice-président de la fédération nationale des éleveurs ovins « la faible production et la sécheresse sont les causes de cette flambée des prix ». Les pâturages ont été taris suite au manque de précipitations depuis décembre dernier. Selon des données du ministère de l'Agriculture « les pâturages



ont subi une érosion de 20% de leur surface engendrée par une aridité des sols » à laquelle il faut ajouter un déficit en irrigation. L'année dernière, l'Etat rappelons-le, a décidé de se prémunir contre les effets de la sécheresse en mettant au point un vaste plan d'irrigation pour les pâturages de cheptel ovin et bovin et de faire étendre les surfaces destinées à la céréaliculture pour obtenir plus de rendement. En attendant que les précipitations reviennent à nouveau, l'exploitation des eaux souterraines stockées à l'aide de forages de puits est l'une des solutions urgentes préconisées en cas de crise d'eau. Pour ce qui est de la subvention des prix, les pouvoirs publics ont toujours maintenu les prix

habituels sans trop les élever. A titre illustratif, le prix de l'orge est toujours maintenu à 5500 DA le quintal et le son du blé ne doit pas dépasser les 3500 DA. Actuellement, les CCLS (coopératives en céréales et légumes secs) sont les seuls points de vente autorisés qui mettent à l'abri les éleveurs contre les spéculateurs. On assure de ce côté que les pouvoirs publics doivent stabiliser le marché avant les prochaines récoltes de juin. Ces dernières sont décisives pour l'élevage du cheptel ovin et bovin et vont néanmoins juguler le déficit en production de céréales destinées comme aliment de bétail tout au long du prochain été.

F.A.

FORMATION PROFESSIONNELLE

Renforcer le partenariat avec les entreprises économiques

PAR RAYAN NASSIM

"La relation entre le secteur de la Formation professionnelle et les opérateurs économiques sera au centre d'une journée d'étude, devant être organisée mardi prochain par la Direction de la Formation et de l'Enseignement Professionnels de la wilaya d'Oran", at-on appris, hier aupres de cette instance.- Sous le slogan "Formation professionnelle etpartenariat économique, des horizons prometteurs", cette journée, organisée sous la tutelle du ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels, s'inscrit dans le cadre de la poursuite du développement de la formation par apprentissage, qui s'avère la plus proche pour répondre aux besoins du marché du travail, compte tenue de la formation qualitative qu'elle offre, ainsi que la contribution efficace et directe des entreprises économiques au parcours de cette formation, en vue de réaliser l'équation « la formation pour l'emploi », selon la même source.

Cette journée d'étude vise, principale- et ment, à développer et à renforcer la relation entre le secteur de la Formation et de l'enseignement professionnels et le partenaire économique, en plus de conclure plusieurs accords entre ce afin de mieux prendre en charge les processus de formation et de répondre aux besoins du marché du travail.

Elle vise également à renforcer la contribution établissements des économiques dans l'élaboration et à la mise à jour des programmes de formation, ainsi qu'à l'identification des besoins des entreprises économiques en main-d'œuvre qualifiée. "Une exposition des capacités disponibles du secteur et sa relation avec l'environnement économique sera présentée à cette occasion, mettant en évidence les chiffres correspondants dans le domaine, ainsi qu'une autre

présentation du secteur du travail et de l'emploi sur la contribution du secteur de la Formation et l'enseignement professionnels dans le secteur économique

d'entreprises création économiques individuelles et collectives. La relation avec le secteur de la Formation et de l'enseignement professionnels et les perspectives de son développement sera aussi présentée par secteur et ses partenaires économiques, une entreprise économique", a-t-on ajouté de même source. "Des accords de partenariat seront également conclus entre le secteur de la Formation et des entreprises et opérateurs économiques de la région afin de contribuer au développement local", a-t-on indiqué. "Des cadres, des experts, des représentants du secteur de la Formation au niveau local, des directeurs exécutifs de plusieurs départements ministériels, des opérateurs économiques publics et privés de la région, en plus de quelques opérateurs étrangers présents dans la wilaya, ainsi que des responsables communaux, des responsables de comités de partenariats des universités et des représentants du Conseil supérieur de la jeunesse seront présent à cette journée d'étude", selon la même source.

L'UNRWA ACCUSÉE DE "TERRORISME"

L'entité sioniste joue sa dernière carte

Un nombre croissant d'analystes stratégiques avertissent qu'Israël pourrait perdre cette guerre contre les Palestiniens malgré la violence cataclysmique qui perdure depuis 7 octobre dernier.

PAR IDIR AMMOUR

n effet, Israël perd la guerre mais Netanyahu et son gouvernement ne l'admetteront jamais. Par contre les journaux israéliens et internationaux le constatent sur le terrain et le confirment d'ailleurs. C'est le cas du magazine américain The Intercept, qui a déclaré que le président américain Joe Biden et le Premier ministre israélien Benjamin Netanyahu savent que les choses ne vont pas bien militairement, « mais ils n'osent pas le dire publiquement ».

Dans le Guardian britannique, Paul Rogers, professeur d'études sur la paix, a écrit que le récit israélien était que le Hamas s'affaiblissait, mais que la réalité était que c'était la doctrine de l'immense puissance de Tsahal qui était en train d'échouer. Dans Foreign Affairs, Daniel Byman a déclaré qu'il avait conclu de sa visite de recherche à Tel-Aviv que la stratégie d'Israël à Gaza était confuse et qu'il était temps de faire des choix difficiles là-bas. Expliquant les échecs d'Israël, l'auteur conclut qu'Israël doit accepter la vérité et que ses dirigeants doivent faire des choix difficiles sur les objectifs qui peuvent être mis en avant et ceux qui doivent être mis de côté.

Gilles Jacobs a déclaré dans un article du Jerusalem Post que ceux qui se soucient d'Israël et sont attachés à sa prospérité devraient appeler à une fin négociée de la guerre à Gaza. Jacobs a déclaré que cela « pourrait être la position la plus pro-Israël, et même la plus juive, que l'on puisse adopter ». Malheureusement comme il l'a si bien dit, dans le Guardian britannique, Paul Rogers, professeur d'études sur la paix, a écrit qu'Israël est en train de perdre la guerre contre le Hamas,



« mais Netanyahou et son gouvernement ne l'admettent jamais ».

Acculée, dénoncée sur la place publique, et trahie par des chiffres et des images ne laissant plus de place au moindre doute, ajoutez à cela son échec sur le plan diplomatique où les instances internationales en l'occurrence, la CIJ, qui a ordonné à l'entité sioniste de garantir, en urgence, l'acheminement des aides humanitaires sans obstacles au profit des habitants de Ghaza, et surtout de sanctionner les responsables sionistes incitant à des actes de génocide et de cesser de cibler des civils et des infrastructures de base, le Conseil de sécurité, pour sa part, a réitéré son appui à la solution à deux États pour mettre fin au conflit au Proche-Orient, appelant, à cette occasion, à l'arrêt immédiat de l'agression sioniste contre le peuple palestinien et à l'acheminement de l'aide humanitaire en urgence, mais les sionistes ne semblent pas prêts à baisser les armes, par contre, ils entendent ainsi imposer leur récit officiel sur la poursuite de l'invasion, mais cette fois-ci, Israël veut jouer sa derrière carte.

Celle d'accuser l'UNRWA, l'agence onusienne d'aide aux réfugiés palestiniens de terroristes.

Cette fois-ci, ces attaques en règle contre l'UNRWA incarnent une escalade et une diversion inédites pour deux raisons au moins. D'abord la condamnation d'Israël par la CIJ (Cour Internationale de Justice), a dénudé cette entité néonazie sur la place publique. Ensuite, l'UNRWA, dont les refuges ont maintes fois été bombardés à Gaza, représente un témoin crédible de ce génocide en cours. Dès cette annonce, les Etats-Unis ont annoncé la suspension de toute aide additionnelle à l'UNRWA, suivis par plusieurs autres pays, dont Italie, Canada, Australie, Royaume-Uni, Finlande et Allemagne. Fort heureusement, l'ONU n'est pas tombée dans ce gros piège. Le Secrétaire général des Nations unies a exhorté ce dimanche 28 janvier les pays ayant suspendu leur financement à l'agence de l'ONU pour les réfugiés palestiniens (Unrwa) dans la tourmente, à « au moins garantir » la poursuite de ses opérations, essentielles à deux millions de personnes.

« Deux millions de civils à Ghaza dépendent de l'aide critique de l'Unrwa pour leur survie au quotidien mais le financement actuel de l'Unrwa ne lui permettra pas de répondre à tous les besoins en février », a-t-il insisté. Il a confirmé, comme l'avait indiqué Washington, que 12 employés de l'Unrwa étaient concernés par ces « accusations extrêmement graves » qui font l'objet d'une enquête interne de l'ONU.

I. A.

APPLICATION DES DÉCISIONS DE LA CIJ

Hamas salue l'appel de l'Algérie une réunion du Conseil de sécurité

Le Mouvement palestinien de la résis- responsabilités juridiques et politiques, à tenue, vendredi, à la mission algérienne, tance islamique (Hamas) a salué l'appel prendre les mesures nécessaires, pour en présence du représentant permanent de de la mission permanente de l'Algérie mettre fin à ce crime génocidaire et à l'in- l'Algérie auprès des Nations Unies, et des auprès des Nations unies (ONU), sur instruction du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, au Conseil de sécurité pour la tenue d'une réunion visant à donner un effet exécutoire aux décisions de la Cour internationale de justice (CIJ), imposées à l'entité sioniste concernant son agression contre la bande de Ghaza. Hamas a salué dans un communique, l'appel de la mission algérienne auprès de l'ONU « sur instruction du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, au Conseil de sécurité, pour la tenue d'une réunion afin de donner un effet exécutoire aux décisions de la CIJ, imposées à l'ennemi sioniste et l'obliger à arrêter son génocide contre notre peuple palestinien à Ghaza ». Le Mouvement a en outre appelé le Conseil de sécurité, « au regard de ses

justice que subit le peuple palestinien depuis des décennies, et soutenir la cause palestinienne juste. » Pour rappel, l'Algérie avait demandé une réunion d'urgence du Conseil de sécurité, mercredi prochain, afin de donner un effet exécutoire à la décision de la Cour internationale de justice (CIJ), concernant les mesures provisoires imposées à l'occupation sioniste pour ses attaques contre le peuple palestinien dans la bande de Ghaza, et ce, en application des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune. Immédiatement après avoir reçu les instructions du président de la République, la mission algérienne à New York a entamé d'intenses consultations pour préparer la réunion du Conseil de sécurité concernant la décision de la CIJ. Une réunion restreinte a été

représentants de la Palestine et de l'Afrique du Sud. A l'issue de cette réunion, le représentant permanent de l'Algérie auprès des Nations unies, Amar Bendjama, a participé à une réunion d'urgence du Groupe arabe à New York, où il a informé ses homologues du Groupe arabe de l'intention de l'Algérie de demander la réunion du Conseil de sécurité mercredi prochain à ce sujet.

La démarche de la mission algérienne intervient après la décision de la CIJ lors d'une séance tenue vendredi, sommant l'occupation sioniste de prendre des mesures interdisant les actes de génocide contre les Palestiniens et permettant d'améliorer la situation humanitaire dans la bande de Ghaza en assurant les besoins humanitaires urgents et massifs des populations

L'avocat Gilles Devers iuge excellente la décision de la CIJ

"L'avocat français Gilles Devers a jugé excellente la décision de la Cour internationale de Justice (CIJ) qui a appelé vendredi dernier l'entité sioniste à notamment protéger la vie des Palestiniens et à permettre l'accès de l'aide humanitaire à Ghaza". soulignant que la Cour ne pouvait juridiquement se prononcer sur un cessez-le-feu dans le territoire.

"Cette décision est excellente. La Cour est allée très loin avec des mesures concrètes qu'on va tous pouvoir vérifier" sur le terrain, a dit Me Devers dimanche dans une déclaration à l'APS.

Certes, "ce n'est pas une décision qui va changer l'avenir du Proche-Orient mais, c'est une pierre extrêmement importante parce que les bases juridiques sont très solides", a-t-il souligné, saluant, par ailleurs, le travail "remarquable" de la Cour qui a examiné, en moins d'un mois, la requête de l'Afrique du Sud accusant l'entité sioniste de crimes génocidaires à Ghaza, dans son agression lancée le 7 octobre 2023 contre l'enclave palestinienne. À propos de l'absence de l'appel à un cessez-le-feu dans ce verdict, l'avocat au barreau de Lyon, qui a été mandaté par la société civile et un collectif d'avocats de plusieurs pays pour déposer une plainte collective devant la Cour pénale internationale (CPI) contre l'entité sioniste pour ses crimes à Ghaza, dira que "la CIJ ne peut pas ordonner un cessez-le-feu, juridiquement c'est impossible." Et il explique dans ce sens : "Il ne faut pas confondre les parties en litige et les parties au conflit."

Et dans l'affaire de Ghaza, il n'y a pas de conflit entre l'Afrique du Sud et l'entité sioniste.

"La Cour ne pouvait pas faire autre chose, par contre, elle émet des injonctions et donne un contenu qui est très intéressant", a-t-il enchaîné. La CIJ dit, rappelle-t-il, qu' "il faut respecter la vie des Palestiniens, il faut ensuite éviter les souffrances physiques et mentales."

"Il faut respecter le cadre de vie et arrêter de le détruire et cela renvoie à tous les travaux qu'elle cite par ailleurs avec les administrations de l'ONU sur la destruction de l'eau, les attaques contre les hôpitaux, la destruction de l'électricité, la massive destruction des immeubles... Tout cela doit prendre

Et de rappeler aussi que l'ordonnance de la CIJ a fait référence aux travaux du secrétaire général de l'ONU en disant qu' "il faut que l'aide humanitaire puisse circuler à l'intérieur du territoire et pour cela il faut l'arrêt" de l'agression contre Ghaza. La décision de la CIJ a été largement saluée par les Palestiniens et la communauté internationale, plusieurs pays appelant à une mise en œuvre effective du verdict et à l'arrêt immédiat des massacres sionistes à Ghaza, qui ont fait selon un dernier bilan provisoire, au moins 26.422 martyrs et 65.087 blessés.



L'Algérie entend avancer résolument vers la concrétisation d'une transition énergétique

ÉCONOMIE-



GAZODUC NIGERIA /EUROPE

Via l'Algérie ou via le Maroc, ce projet est-il réalisable sans l'accord de l'Europe, principal client ?

L'Algérie entend avancer résolument vers la concrétisation d'une transition énergétique

Le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab a affirmé que la politique énergétique de l'Algérie entendait avancer "résolument" vers la concrétisation d'une transition énergétique progressive et responsable, à travers l'adoption d'un mix énergétique qui préserve les ressources naturelles pour les générations futures.

ors de son allocution à l'ouverture de la 27e Journée de l'énergie, organisée par l'Ecole nationale polytechnique d'Alger, sous le thème "Changement climatique, sobriété et hydrogène vert", en présence de bale estimée à 15.000 MWc, avec et son programme de transition membres du gouvernement, de parlementaires et d'universitaires, le ministre a indiqué que "la polila réalisation d'une transition énergétique progressive et responsable". Cela passe par "l'adoption prenant en considération toutes l'amélioration de la capacité énergétique et en œuvra nt à la maîtrise de la consommation de l'énergie pour préserver les ressources naturelles aux généra-



une cadence accélérée, à travers énergétique". Dans le domaine du plus de 40 wilayas du territoire torchage du gaz, M. Arkab a rapnational, "avant la fin de la décentique énergétique de l'Algérie nie actuelle". Dans le cadre du visait à avancer résolument vers développement de l'utilisation des Routine Flaring by 2030"". De d'énergies renouvelables d'ici véhicules électriques en Algérie, même, Sonatrach œuvre avec le ministre a indiqué que Sonelgaz l'Agence spatiale algérienne réalisera des projets expérimen- (ASAL) et en collaboration avec d'un mix énergétique diversifié taux, en vue de mettre en place la Banque mondiale (BM), à la 1.000 bornes de recharge pour les énergies disponibles, les moins véhicules électriques. M. Arkab a, tifique et technologique, en vue de coûteuses et les plus propres tout en outre, affirmé que son secteur mesurer et limiter définitivement en bénéficiant des acquis de œuvre à la consolidation de l'effi- les émissions du gaz de méthane". cacité et de la sobriété énergétiques, tout en préservant les ressources, à travers un programme multisectoriel qui vise à intégrer les mesures de l'efficacité énergétions futures", a-t-il expliqué. A ce tique dans les secteurs de la titre, Arkab a rappelé que l'Algérie construction, des transports et de rencontre était une occasion a œuvré, depuis les années 1980, à l'industrie et en encourageant une importante pour débattre et échan- Mme Moualfi, "un outil pratique travers la société Sonelgaz à l'inté- industrie locale en vue de la fabri- ger les vues entre experts, opéragration des énergies renouvela- cation de lampes LED, des teurs économiques et secteurs *nationale décennale sur la lutte* bles, et ce en approvisionnant 20 chauffe-bains fonctionnant à concernés par l'énergie, la contre les changements climavillages en énergie solaire dans le l'énergie solaire et des isolants recherche scientifique et l'envi- tiques et le développement de Sud, avec la création de 22 cen- thermiques. Le développement du ronnement, soulignant qu'un tra- l'économie verte". Cette journée trales photovoltaïques d'une puis- secteur de l'hydrogène figure vail est en cours à l'effet "d'inten- d'étude était l'occasion pour des sance globale de 344 MWc et le parmi les objectifs de l'Algérie, sifier le partenariat et la coopéra- experts en énergie d'animer plulancement de projets hybrides indique M. Arkab qui relève tion pour permettre la concrétisaavec un programme de 50 MWc. l'adoption par le gouvernement, tion sur le terrain des résultats de ingénieurs de présenter des expo-Dans ce cadre, le ministre a rap- l'année dernière, d'une feuille de recherches menées en laborapelé l'entrée en service des pre- route pour développer cette nou- toires, ainsi que le renforcement et ressources énergétiques et au promières centrales photovoltaïques, velle filière énergétique, "à même le soutien des différentes compo- jet d'un modèle énergétique effien 2021 et 2022, ajoutant que le de permettre à l'Algérie d'être un santes du système national de la cace d'ici 2035 et 2050. Les théreste des centrales sera mis en ser- acteur régional en la matière et recherche". Par ailleurs, et lors de matiques liées au développement vice au cours de l'année 2023. d'ériger l'hydrogène en un facteur sa visite d'une exposition organi- de l'hydrogène vert, à l'efficacité Pour ce faire, la société Sonelgaz stratégique de transition", permet- sée en marge des travaux de cette énergétique et au changement cliœuvre à la réalisation de tous les tant ainsi au pays de "respecter ses rencontre, M. Arkab a fait état du matique ont également été aborprogrammes, d'une puissance glo- engagements en faveur du climat lancement d'une opération expéri- dées à cette occasion.

pelé "l'adhésion de Sonatrach à l'initiative mondiale ''Zero réalisation d'une recherche scien-

Lancement d'une opération expérimentale de stockage de

l'énergie solaire Concernant le Journée de l'énergie, le ministre a précisé que la

mois, du stockage de l'énergie solaire dans deux nouvelles centrales d'une capacité respective de 3 et 4 mégawatts, exploitées par Sonelgaz au niveau de la wilaya de Djanet, afin d'alimenter ces zones en énergie électrique. Le ministre a, en outre, indiqué qu'il s'agit de la première expérience du genre en Algérie dans le domaine de la production et du stockage de l'énergie solaire à 100%, affirmant que ce type de centrales sera renforcé et généralisé à toutes les régions du Sud, notamment à In Guezzam et Tinzaouatin e, dans le but de réduire la consommation du gaz naturel et du diesel dans la production de l'électricité. De son ministre l'Environnement et des Energies renouvelables, Samia Moualfi, a affirmé que la transition énergétique constitue aujourd'hui "un axe stratégique pour l'Algérie", pour atteindre un taux de 30% 2035, rappelant que dans le cadre de l'Accord de Paris sur le climat de 2015, l'Algérie s'est fixée pour objectif de réduire l'émission des gaz à effet de serre de 7% à l'horizon 2030, avec la possibilité de le porter à 22%, si elle obtient un soutien financier international. La ministre a réaffirmé, par la même, les engagements de l'Algérie à lutter contre le changement climatique et à jouer un rôle actif dans ce domaine, notamment à travers son plan national sur le climat 2020-2030, qui constitue, selon de mise en œuvre de la politique sieurs conférences, et les étudiants sés sur les thématiques liées aux

mentale, pour une durée de 8

PME/PMI Force motrice de l'économie nationale

Initiées au cours des premières années de l'Indépendance, exclusivement par le secteur public, pour répondre aux besoins de la fabrication des biens d'équipements et des produits intermédiaires, les petites et moyennes entreprises (PME) et petites et movennes industries (PMI) sont passées des balbutiements des années 1970 pour s'imposer, cinquante ans après, comme force motrice de l'économie nationale.

coup de réformes et de mesures d'aide, plus de 775 premiers projets PME/PMI privées ont été concrétisés durant les deux plans quinquennaux (1980-1984 et 1985-1989) dans les créneaux des services et des commerces notamment et étaient venues conforter les entreprises publiques dans d'autres créneaux.

La libération du plafond de l'investissement et l'ouverture à l'investissement de nouveaux créneaux, à partir de 1988, la transition vers l'économie de marché, la de garantie des prêts pour les PME l'Industrie. tut privé.

En décembre 2022, elles sont 1 développement des filières des décision au moment opportun", ponsable du ministère. 287 600 PME, privées et activités industrielles et contribue explique M. Harraz. publiques, offrant 3 134 968 à la réalisation de l'intégration postes d'emploi et représentant locale. de valeur ajoutée. Des PME qui d'un tissu de sous-traitants parmi l'importation.









''apprivoiser'' "Le développement de la soustraitance est le mode privilégié pour la densification et le développement des PME/PMI dans les multiples créneaux. Il constitue un signe de bonne santé d'une activité et un puissant vecteur d'industrialisation et d'intégration. Cela s'inscrit en droite ligne avec les objectifs du ministère de l'indus-

nale et contribuera à créer de la richesse et à faire progresser la croissance économique.

Une opération d'élaboration d'un système d'information sur les entreprises industrielles a été lancée, en début de l'année en cours, pour se mettre au diapason de la dynamique engagée dans le secteur industriel, des PME, notam-

promulgation du code de promo- trie", affirme à l'APS Harraz "La mise en place d'un système de coopération internationale tion de l'investissement de 1993, Mahadji, directeur de la d'information offre une vision gloappuyés par la création d'un Fonds PME/PMI au ministère de bale sur le secteur et permet de posé de 92 centres de soutien techen 2002, ont contribué à doubler Il a, à ce titre, mis en avant le rôle trales pour obtenir les informa- crée pour permettre aux porteurs leur nombre et à quadrupler leurs des bourses régionales de sous- tions sur le secteur industriel, de projets de bénéficier d'une densité pour atteindre, en 2003, traitance dans la promotion de notamment en ce qui concerne les expertise de qualité et d'obtenir plus de 200.000 entreprises de sta- cette activité et la création d'un investisseurs, tout en aidant les des informations technologiques à tissu de PME qui consolide le autorités supérieures à prendre la forte valeur ajoutée, selon le res-

L'innovation et l'entrepreneu-**PME**

métamorphosera profondément la national de la PME innovante a innovants. La sous-traitance, la culture à cartographie économique natio- été institué. La dernière édition de

ce concours, tenue fin 2022, a distingué des entreprises innovantes pour leur contribution au développement économique durable et à l'économie verte, notamment.

Plus de 250 PME ont bénéficié, en 2022, d'un programme de formation sur l'innovation, l'export et la gestion des PME, initié par le ministère de l'Industrie, en collaboration avec l'Agence allemande (GIZ). En outre, un réseau comréunir des bases de données cen- nologique et d'innovation a été

Aussi, des centres technologiques pour l'accompagnement et le développement des filières indusplus de 9 milliards de DA en terme Pour ce responsable, le ficelage riat, socles de la distinction des trielles dans les domaines de la recherche et de l'innovation ont vu misent sur l'innovation et la sous- les PME des filières de l'agroali- Et comme l'encouragement à l'in- le jour. En parallèle, un réseau traitance pour apporter les solu- mentaire, des matériaux de novation et au recours à l'entrepre- d'incubateurs d'entreprises a été tions idoines aux préoccupations construction, de l'électronique et neuriat constitue l'autre grand mis en place, à l'échelle nationale, économiques nationales, avec l'in- de l'électrique, créneaux d'activité volet de la stratégie nationale de dans le but d'encadrer et d'accomtention ferme de se substituer à par excellence des PME privées, promotion des PME, un concours pagner les porteurs de projets GAZODUC NIGERIA /EUROPE

Via l'Algérie ou via le Maroc, ce projet est-il réalisable sans l'accord de l'Europe, principal client ?

Nous assistons depuis des années à des déclarations contradictoires de différents responsables du Nigeria concernant le gazoduc Nigeria-Europe, une fois c'est avec l'Algérie, une autre fois avec le Maroc dont la dernière date du 3 décembre 2023. Le ministre d'Etat nigérian de l'Energie, Ekperikpe Ekpo, a déclaré que les travaux des infrastructures du projet du gazoduc Nigeria-Maroc (NMGP) débuteront en 2024 suite à l'accord conclu avec les pays qui seront traversés par le pipeline.

UNE CONTRIBUTION DU PR ABDERRAHMANE MEBTOUL

appelons que des protocoles d'ententes, protocoles ne sont pas des contrats définitifs, n'engageant nullement les partenaires. Le Nigeria doit une fois pour toute éclaircir sa position car plusieurs hauts responsables nigériens avaient déclaré courant 2022 officiellement que ce gazoduc passera par l'Algérie. L'on ne doit jamais oublier afin que ce projet se réalise l'on devrait tenir compte de sa rentabilité. Ce « parasitage » s'explique par le fait que cela dépasse le cadre strictement économique car comme le démontre une importante étude de l'IRIS du 19 août 2021, le gazoduc reliant le Nigeria à l'Europe, principal client, qui doit se prononcer également sur ce projet, est l'objet d'enjeux géostratégiques importants pour la région. Le secteur de l'Energie au Nigeria est marqué par le poids dominant de l'industrie pétrolière et gazière, procurant 75 % des recettes du budget national et 95 % des revenus d'exportation et les réserves prouvées de gaz naturel sont estimées à 5.300 milliards de mètres cubes gazeux.

1.- Le gazoduc Maroc-Nigeria dont le coût est estimé par l'IRIS à environ 30 milliards de dollars, dont la durée de réalisation, entre 8/10 ans, devrait mesurer environ 5 660 kilomètres de long. Il longerait la côte Ouest Africaine en traversant ainsi 14 pays : Nigéria, Bénin, Togo, Ghana, Côte d'Ivoire, Liberia, Sierra Leone, les trois Guinée, la Gambie, le Sénégal, la

le Maroc.Dans la phase de préétudes, il s'agit pour les Etats traversés et la Cedeao de signer des accords relatifs à sa construction mais aussi de valider les volumes de gaz disponibles pour l'Europe et d'entamer les discussions avec les opérateurs du champ « Tortue » (ressources gazières) au large du Sénégal et de la Mauritanie (ces deux pays ont signé un accord en décembre 2018 afin d'exploiter en commun le champ gazier Tortue-Ahmeyim et approcher des clients européens). Ce projet a pour but de connecter les ressources gazières nigérianes à différents pays africains, existant déjà deux gazoducs dans la zone Afrique du Nord-Ouest, le « West African Gas Pipeline », qui relie le Nigéria au Ghana, en passant par le Bénin et le Togo, et le gazoduc Maghreb-Europe (également nommé « Pedro Duran Farell ») qui relie l'Algérie à l'Europe via l'Espagne (Cordoue) en passant par le Détroit de Gibraltar et le Maroc. Le tracé passe par les côtes du Sahara occidental.

Mauritanie, le Sahara occidental et

2.- Concernant le gazoduc Nigeria-Algérie de 4128 km, d'un coût estimé par la commission européenne qui est passé de 5 milliards de dollars au début de l'entente à 19/20 milliards de dollars pour une durée de réalisation minimum de 5 année après le début du lancement, d'une capacité annuelle de trente milliards de mètres cubes devant partir de Warri au Nigeria pour aboutir à Hassi R'Mel, en passant par le Niger dont l'idée a germé dans les années 1980, l'accord d'entente ayant été signé le 03 juillet 2009. Le 21 septembre 2021, le ministre nigérian de l'Energie a déclaré dans une interview accordée à la chaîne de télévision CNBC Arabia en marge de la conférence Gastech que son pays a commencé à mettre en œuvre la construction d'un gazoduc pour transporter du gaz vers l'Europe via l'Algérie qui possède trois canalisations opérationnelles. Nous avons Transmed, la plus grande canalisation d'un looping GO3 qui permet d'augmenter la capacité de 7 milliards de mètres cubes auxquels s'ajouteront aux 26,5 pour les GO1/GO2 permet une capacité de 33,5 milliards de mètres cubes gazeux, étant d'une longueur de 550 km sur le territoire algérien et 370 km sur le territoire tunisien, vers l'Italie. Nous avons le MEDGAZ directement vers l'Espagne à partir

de Beni Saf au départ d'une capacité de 8 milliards de mètres cubes gazeux qui après extension la capacité a été portée à 10,5 milliards de mètres cubes gazeux. Nous avons le GME via le Maroc dont l'Algérie a décidé d'abandonner, le contrat s'étant achevé le 31 octobre 2021, d'une longueur de 1300 km, 520 km de tronçon marocain, la capacité initiale étant de 8,5 milliards de mètres cubes ayant été porté en 2005 à 13,5 de milliards de mètres cubes gazeux. Toufefois, il faut être réaliste, après le coup d'Etat, le Nigeria principal fournisseur a émis des sanctions contre le Niger et sans une solution politique, ce gazoduc ne peut transiter par le Niger.

3.- La rentabilité du projet Nigeria Europe, suppose trois conditions.

Premièrement, la mobilisation du financement, alors que les réserves de change sont fin 2023, pour l'Algérie de 73 milliards de dollars avec un endettement extérieur faible, moins de 3 milliards de dollars ne pas confondre et selon le FMI des réserves de change de 32 milliards de dollars avec un endettement extérieur élevé 22 milliards de dollars fin 2022 et le Nigeria fin 2022 à 3, 7 milliards de dollars de réserves de change et selon le bureau de gestion de la dette du Nigeria (DMO) une augmentation de la dette publique de 7,66% en 2022, affichant 103,11 milliards \$ contre 95,77 milliards \$ en 2021. Aussi l'on devra impliquer des groupes financiers internationaux, l'Europe principal client et sans son accord et son apport financier il sera difficile voire, impossible de lancer ce projet, l'Europe se proposant horizon 2030 de couvrir 50% de ses besoins en énergies renouve-

Deuxièmement, ce projet doit tenir compte de la concurrence d'autres source d'énergie dont les énergies renouvelables, la percée de l'hydrogène vert et de la concurrence internationale qui influe sur sa rentabilité

Les réserves avec de bas coûts, sont de 45.000 milliards de mètres cubes gazeux pour la Russie, 30.000 pour l'Iran et 20.000 pour le Qatar, sans compter d'autres producteurs comme le Mozambique en Afrique, les importants gisements de gaz en Méditerranée (20.000 milliards de mètres cubes gazeux) expliquant les tensions entre la Grèce et la Turquie. Sans compter le gaz de schiste américain, cela étant lié à

l'étude du marché qui influe sur la prise de décision de lancer un tel investissement, d'où la démarche de lancer une étude du marché pour déterminer la demande sur le gaz avant de trancher sur l'opportunité de s'engager dans ce projet car la faisabilité implique la détermination du seuil de rentabilité en fonction de la concurrence d'autres producteurs, du coût et de l'évolution du prix du gaz

Troisièmement, la sécurité et des accords avec certains pays, le projet traverse plusieurs zones alors instables et qui mettent en péril sa fiabilité avec les groupes de militants armés du Delta du Niger qui arrivent à déstabiliser la fourniture et l'approvisionnement en gaz, les conséquences d'une telle action, si elle se reproduit, pourraient être remettre en cause la rentabilité de ce projet. Il faudra impliquer les Etats traversés où il faudra négocier pour le droit de passage (paiement de royalties) donc évaluer les risques d'ordre économique, politique, juridique et sécuritaire.

En conclusion, les investissements dans le gaz sont très lourds, et tout dépendra de l'évolution entre 2024/2030/2040, de la demande qui sera fonction du nouveau modèle consommation énergétique mondial qui s'oriente vers la transition numérique et énergétique avec un accroissement de la part du renouvelable, de l'efficacité énergétique et entre 2030/2040 de l'hydrogène qui déclassera une grande part de l'énergie transitionnelle. L'énergie, autant que l'eau, est au cœur de la souveraineté des Etats et de leurs politiques de sécurité.

Les nouvelles dynamiques économiques modifient les rapports de force à l'échelle mondiale et affectent également les recompositions politiques à l'intérieur des Etats comme à l'échelle des espaces régionaux, ne devant jamais oublier que dans la pratique des affaires et des relations internationales n'existent pas de sentiments mais, que des intérêts, chaque pays défendant ses intérêts propres.

*Professeur des universités, expert international, directeur d'études ministère Énergie et Sonatrach (1974/1979 -1990/1995 - 2000/2007 -2013/2015), président de la commission Transition énergétique des 5+5 et Allemagne (2019) TAMANRASSET

La transparence, l'un des défis à relever pour atteindre la bonne gouvernance

La présidente de la Haute autorité de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption, Salima Mesrati, a affirmé, samedi à Tamanrasset, que "la transparence constitue l'un des défis à relever pour atteindre la bonne gouvernance".

Intervenant lors de la 3e rencontre régionale, zone Sud, initiée par la Médiation de la République sous le thème : "Le citoyen au cœur des préoccupations du président de la République et la transparence est le socle du service public", Mme Mesrati a souligné que "la transparence est l'un des défis à relever pour atteindre la bonne gouvernance et un moyen décisif pour réaliser la qualité du service public qu'il appartient de relancer à la faveur de la mise en place des mécanismes opérationnels pour permettre aux institutions et administrations de fournir un service public de qualité". "L'administration publique a enregistré des progrès en termes de méthodes et de mécanismes de travail conformes aux exigences d'exploitation des technologies modernes en optant pour le système eadministration et la numérisation", a indiqué la même

Et de soutenir : "La Haute autorité de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption s'est attelée à mettre en œuvre de nombreux projets faisant partie de ses missions et prérogatives après son institutionnalisation constitutionnelle."

Elle a cité, à ce titre, le lancement de la stratégie nationale de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption et l'adoption d'importants indicateurs, dont celui de la performance et de l'intégrité inspirée de l'outil d'évaluation des efforts de lutte contre la corruption, lancé officiellement le 25 juillet 2023 au niveau de 16 institutions publiques.

"Cette instance s'est employée à mettre au point un mécanisme à même d'associer la société civile aux côtés des institutions scientifiques pour mettre en œuvre des mécanismes permettant de consolider la transparence au sein des instances ciblées et le suivi de la mise en œuvre de la stratégie nationale de lutte contre la corruption", a-t-elle ajouté.

Elle a, à ce titre, soutenu que "la prise de décision est liée à la transparence contribuant, de ce fait, à la consolidation de la gouvernance démocratique".

"Le principe de la transparence a été consacrée dans la Constitution en tant qu'un appui fondamental dans la gestion des affaires publiques à l'effet de promouvoir la performance des services de l'Etat", a indiqué Mme Mesrati.

De son côté, l'inspecteur général au ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Belaïd Taïti, a souligné que "les efforts se poursuivent pour la consécration de la transparence au travers la communication directe avec les citoyens, la prise en charge de leurs préoccupations et doléances pour trouver les solutions idoines à leurs problèmes et promouvoir la démocratie et la consécration de l'Etat de droit".

Il a soutenu, à ce titre, que la Médiation de la République constitue un des socles de la démocratie et de l'Etat de droit à l'ère de l'Algérie nouvelle, ajoutant que "le ministre du secteur a donné de strictes instructions pour le suivi des registres des doléances et

Les ateliers mis en place à cette occasion prévoient



l'examen des axes liés aux "problèmes et leur prise en charge et la relance de la mission des délégués locaux de la Médiation de la République pour prendre en charge les préoccupations des citoyens", "l'amélioration de la relation administration/administré" et "les mécanismes de qualité du service public et la consolidation de la transparence", ont indiqué les organisa-

Initiée par la Médiation de la République, en coordination avec la Haute autorité de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption, cette rencontre régionale a regroupé 12 délégués locaux de la Médiation de la République au niveau des wilayas du sud du pays.

TIARET

Un pôle agricole prometteur à Rechaïga

Tiaret) dispose d'un pôle agricole prometteur au périmètre irrigué de Recha, s'étendant sur une superficie de 490 hectares, où 94 jeunes investisseurs viennent d'initier des activités diverses. Le président de l'Assemblée populaire communale (P/APC), Djamel Yahi, a indiqué que ces bénéficiaires, parmi les jeunes de la région, sont des universitaires diplômés dans cette filière, qui peuvent réaliser des résultats probants pour développer le secteur, notamment avec la disponibilité des moyens et conditions adéquats.

M. Yahi a souligné que le périmètre de Rechaïga, dont l'entreprise publique la Générale des concessions agricoles s'est engagée à aménager ces dernières années, remplit toutes les conditions pour devenir un pôle agricole d'excel-

Il a, à cet effet, fait savoir que le périmètre est équipé de six puits artésiens reliés à un nombre similaire de grands bassins pour faciliter l'opération d'irrigation de manière moderne, en plus de son raccordement aux sentiers ruraux et au réseau électrique.

L'activité des investisseurs de la région consiste principalement en la plantation d'arbres fruitiers, notamment d'amandiers et d'oliviers, en harmonie avec le climat aride de la région, en plus de la céréaliculture, en adoptant l'irrigation d'appoint conformément au cahier des charges signé avec la Direction des serce périmètre s'inscrit dans le cadre d'un grand projet dans la région de "Recha", qui s'étend sur une superficie de 24.000 hectares, dans le but de bénéficier des expériences de 27 grands promoteurs agricoles de diverses régions du pays, qui exploitent depuis 2016 un total de 2.700 ha obtenus dans le cadre de la Commission locale de soutien à l'investissement agricole.

Le chef de la subdivision agricole de la daïra de Hamadia, Nasreddine Ben M'hamed, a déclaré que l'enthousiasme des jeunes, qui ont bénéficié de parcelles aux environs de "Recha", accompagnés par les autorités locales, reflète une volonté de défi inspirée de l'expérience du périmètre avoisinant "Radjoul", qui porte désormais le titre de "Mitidja des Hauts-Plateaux".

Dans ce cadre, un des investisseurs du périmètre de "Radjoul" a expliqué que certains d'entre eux activaient auparavant dans la plaine de La Mitidja, dans la wilaya de Blida, et qu'ils ont transféré leur expérience et leurs capacités financières pour investir dans la production fruitière, au début du millénaire actuel, après avoir acheté des terres aux résidents locaux, réussissant ainsi à créer un pôle agricole dont la superficie dépasse actuellement les 990 hectares et fournissant 1.600 emplois permanents et saisonniers aux jeunes de la région, tout en s'appuyant sur des technologies avancées. L'oléiculture occupe le premier

La commune de Rechaïga (wilaya de vices agricoles. Selon la même source, rang dans ce pôle, avec une superficie dépassant les 390 ha, suivie de la culture des pêches de toutes sortes sur une superficie de 275 ha, les pommes (125 ha) et les grenades (89 ha), en plus des abricots, poires, prunes et amandes (entre 40 et 15 hectares).

> En concrétisation de la stratégie de l'Etat pour encourager de tels projets, les autorités locales ont initié la régularisation foncière de 240 hectares et ce, en parallèle avec l'accompagnement des investisseurs dans le domaine du forage de puits et du raccordement au réseau électrique.

Production de fruits et céréales, autre aspect d'un projet agricole intégré

A proximité de ce périmètre, les investisseurs locaux ont préféré produire divers types de légumes sur une superficie de 2.063 hectares, notamment des oignons sur une superficie de 1.000 ha, permettant à la wilaya de Tiaret d'occuper le premier rang au niveau national dans cette production, depuis des années, où la quantité a dépassé la saison écoulée les 90.000 tonnes.

Des quantités importantes de pommes de terre, potirons, poivrons, haricots et autres tomates sont également produites, ce qui a incité un promoteur privé à réaliser un complexe de stockage et de froid dans la zone d'activités de la commune de Hamadia, sur une superficie de 4.500 mètres carrés, à titre d'installation complémentaire à ce grand projet agricole. Alors que la production de fruits et légumes connaît une expansion croissante dans la commune de Rechaïga, la production de céréales est considérée comme une agriculture "autochtone", avec l'exploitation d'environ 27.932 hectares de manière conventionnelle, notant qu'une superficie de 570 ha est exploitée en s'appuyant sur l'irrigation d'appoint pour les saisons, fournissant un rendement équivalent à 50 quintaux à l'hectare.

Les autorités locales œuvrent à ouvrir les portes aux investisseurs, en proposant les autres périmètres, à l'instar celui de Recha, aux grands promoteurs sur une superficie de 21.000 ha, où 27 bénéficiaires exploitant 1.730 ha ont été stabilisés et 32 autres seront placés à l'avenir, outre le périmètre "Ibn Hamad" s'étendant sur une surface de 200 ha en faveur des jeunes.

Les responsables de cette collectivité locale tentent à conférer une dynamique supplémentaire à l'activité agricole, en activant le rôle du marché de fruits et de légumes qu'elle possède, en louant et en investissant dans les chambres froides à l'intérieur de cette structure.

Cet important espace commercial couvre une superficie de 4 hectares et comprend 74 locaux commerciaux, en plus d'autres structures, notamment une cafétéria, un restaurant et un bâtiment apte à servir de succursale bancaire, a fait savoir le P/APC de Rechaïga.

Des aphtes chez un enfant... que faire?

Si pendant le repas vous voyez que votre enfant grimace de douleur, pleure, qu'il a du mal à avaler, même ses aliments préférés, il a sans soute des aphtes buccaux. Ils sont souvent bénins et peuvent faire leur apparition à n'importe quel âge, qu'il soit encore bébé ou déja adolescent.

ls sont très fréquents entre 1 et 3 ans. Ils sont dus souvent à l'alimentation, un médicament, un stress mais également à certaines maladies infantiles qui provoquent une fragilité générale et, donc, une baisse du système immunitaire de votre enfant.

Si votre enfant suce son pouce, pensez à lui couper régulièrement les ongles. Pour les plus petits, il faut éviter qu'ils mettent toutes sortes d'objets et de jouets dans la bouche mais il est vrai que concrètement, il est difficile de les en empêcher.

La guérison est souvent spontanée. Si vous voyez qu'il a vraiment très mal, vous pouvez lui donner du paracétamol aux doses recommandées par votre pédiatre. Évitez de lui donner des aliments trop chauds, trop salés et trop sucrés car ils pourraient intensifier les douleurs.

Vous allez pouvoir appliquer des traitements naturels mais attention demandez l'avis de votre pharmacien ou de votre médecin, même pour un traitement naturel.

Si vous constatez qu'il a souvent des aphtes dans la bouche, n'hésitez pas à consulter votre médecin ou votre pédiatre. Sachez que si vous avez un adolescent qui porte un appareil dentaire, il risque d'en avoir aussi.

Aphtose : les différents types

L'aphtose est le nom que l'on donne aux pathologies liées aux aphtes. On en distingue principalement 3 types:

*L'aphtose buccale récidivante : elle est caractérisée par l'apparition de stomatite aphteuse dans la bouche à une fréquence élevée avec un délai entre chaque poussée de quelques jours à quelques mois. Cette aphtose est souvent bénigne. Dans ce cas on dit qu'elle est simple. Elle devient complexe quand les récidives surviennent avant la guérison complète. Elle peut être associée à d'autres pathologies





comme la maladie cœliaque (intolérance au gluten). Elle peut toucher les hommes et les femmes et à n'importe quel âge.

*L'aphtose buccale géante : cette forme d'aphtose est assez rare mais extrêmement douloureuse. Il s'agit d'un ou plusieurs lésions dont la plus profonde présente une grande taille de 1 à 5 cm. Pour qu'elle guérisse, il faut attendre plus d'un mois et il faut savoir qu'elle peut au bout de quelques jours ou si elles entraîner des cicatrices.

*L'aphtose buccale miliaire : peu fréquente également, cette aphtose se manifeste par des lésions qui font leur apparition en grappe. Leur nombre est souvent important et peut atteindre plusieurs dizaines. Elle est très douloureuse mais bénigne et guérit en 1 à 2 semaines.

Quand consulter un médecin?

N'hésitez pas à consulter votre médecin ou votre dermatologue. Tout le monde ne le sait pas mais pour soigner un aphte, c'est le dermatologue et non le dentiste qu'il faut aller voir. Même si votre médecin est tout à fait compétent et peut vous aider, si les récidives sont fréquentes, nous ne pouvons que vous conseiller d'aller voir un dermatologue.

Consulter un médecin devient nécessaire:

*Si les douleurs sont trop fortes

*Si les douleurs ne disparaissent pas s'intensifient

*Lorsque cela dure depuis plus de 2 semaines

*Lorsque les lésions sont de tailles importantes (donc plus d'1 cm de diamètre), lorsqu'elles sont nombreuses (plus de 4 en même temps) et lorsqu'elles sont fréquentes (plus de 4 épisodes par an)

*Si vous n'arrivez plus à manger

*Si les lésions saignent

*Si vous avez de la fièvre ou si vous vous sentez fatigué

*Si vous avez d'autres lésions sur le corps

Enfin, une lésion ressemblant à un

aphte mais qui ne génère aucune douleur n'en est bien souvent pas un. Dans ce cas, il s'agit d'autre chose et il faut alors consulter un dermatologue.

Conclusion:

Une lésion aphteuse est certes souvent bénigne mais elle peut être très douloureuse. Et même si elle disparaît rapidement, il vaut mieux la traiter. Ne cherchez pas les causes (sauf en cas de récidives) car elles sont vraiment difficiles à identifier. Il est surtout important de prévenir son apparition et trouver la solution pour en venir en bout. Pour cela, ce ne sont pas les solutions qui manquent qu'elles soient sous forme de traitements médicaux et de remèdes naturels. Au moindre doute, si vous en avez souvent, si l'aphte est très douloureux ou au contraire totalement indolore, n'hésitez pas à consulter rapidement votre médecin ou un dermatologue.

SOMMET ITALIE-AFRIQUE

Renforcer la coopération avec les pays d'Afrique

Plus de 50 délégations de pays africains ainsi que des dirigeants européens et représentants d'organisations internationales prennent part, deux jours durant et ce, depuis hier, au Sommet Italie-Afrique.

vec cette conférence, le gouvernement italien veut présenter son nouveau plan stratégique qui a pour but de réévaluer l'approche du pays à l'égard du continent africain.

Cela fait partie des priorités du gouvernement de Giorgia Meloni, qui devrait en faire un point central du G7 qu'elle présidera au mois de juin.

Le plan devrait coûter environ 3 millions d'euros par an et avoir une durée de quatre ans. L'objectif est de renforcer la coopération énergétique avec les pays africains et de les appuyer dans différents domaines, notamment la santé, l'éducation et d'autres secteurs, mais son but principal est de s'attaquer aux causes économiques profondes des migrations massives en provenance d'Afrique.



Mais des doutes ont été émis sur l'efficacité de ce plan.

"Nous attendions tous d'en savoir plus sur le contenu du plan. Mais comme l'a précisé un décret du gouvernement, la stratégie sera définie à partir de cette conférence et dans les semaines à venir. Nous souhaitons que le plan d'action soit principalement axé sur les besoins de l'Afrique et sur les besoins des États et des sociétés civiles des pays", explique Giampaolo Silvestri de la Fondation AVSI, une ONG qui intervient dans la coopération et le développement Rome souhaite jouer un rôle plus central dans la région méditerranéenne la présentation de son nouveau plan sera un test pour l'Italie et l'Europe.

KENYA

Des manifestants protestent contre le féminicide

Des milliers de personnes ont manifesté samedi dans plusieurs localités au Kenya pour protester contre le meurtre d'au moins 14 femmes depuis le début de l'année.

Parmi les victimes, deux ont été tuées dans des logements Airbnb. Une autre victime était une étudiante universitaire qui a été démembrée et décapitée après avoir été enlevée pour obtenir une rançon. Sa tête a été retrouvée dans un barrage lundi, une semaine après la découverte de son corps démembré dans une poubelle. Une semaine plus tôt, le corps d'une autre jeune femme a été retrouvé dans un appartement avec plusieurs coups de couteau. Cette manifestation contre le

féminicide était la plus importante jamais organisée dans le pays pour lutter contre les violences sexuelles et sexistes.

Les manifestants ont brandi des pancartes portant des messages forts tels que "Rien ne justifie de tuer des femmes". Dans les rues de plusieurs villes, des cris de colère résonnaient. À Nairobi, les manifestants qui portaient des T-shirts avec les noms des victimes se sont montrés très hostiles. La foule accuse la représentante parlementaire des femmes, Esther Passarisd'être restée silencieuse lors de la dernière vague de meurtres. En effet, la société de recherche Odipo Dev a indiqué cette semaine qu'au

moins 500 femmes avaient été tuées dans des actes de féminicide entre janvier 2016 et décembre 2023.

Eric Theuri, président de l'Ordre des avocats du Kenya a déclaré que les affaires de violence sexiste prenaient trop de temps à être examinées par les tribunaux, ce qui, selon lui, encourage les auteurs à commettre des crimes contre les femmes.

"À l'heure actuelle, nous manquons d'une centaine de juges. Nous manquons de 200 magistrats et arbitres, ce qui signifie que la roue de la justice tourne lentement en raison de l'insuffisance des ressources", a-t-il déclaré.

<u>FINLANDE</u>

Les Finlandais commencent à voter pour élire leur président

Les Finlandais ont commencé, hier, à voter pour élire leur président dans le cadre du premier tour de la présidentielle pour laquelle neuf candidats sont en lice.

Pour le premier tour, deux figures politiques font la course en tête des neuf candidats, selon les sondages: l'ancien Premier ministre conservateur Alexander Stubb et l'ancien ministre des Affaires étrangères, Pekka Haavisto, du parti des Verts. Le candidat d'extrême droite du Parti des Finlandais, Jussi Halla-aho, est placé en troisième position dans ces sondages.

Un sondage publié jeudi par la télévision publique Yle place crédite M.Stubb, 55 ans, dirigeant du parti conservateur Coalition nationale, de 27% des voix, devant M. Haavisto (23%) et M. Halla-aho étant (18%). Le conservateur Alexander Stubb a été le Premier ministre de Finlande entre 2014 et 2015. Pekka Haavisto a occupé plusieurs postes ministériels. Un second tour aura lieu, dimanche 11 février, si aucun candidat n'obtient 50% des voix au premier tour. Doté de pouvoirs plus limités que le Premi er ministre, le chef de l'Etat en Finlande dirige toutefois la politique étrangère en étroite coopération avec le gouvernement et il est le commandant suprême des forces armées.

<u>SOMALIE</u>

Un bateau de pêche détourné au large

Des pirates somaliens ont présumé avoir détourné un chalutier sri-lankais avec six membres d'équipage à bord lors d'une nouvelle attaque contre un navire dans l'océan Indien, a annoncé dimanche le Sri Lanka.

« Selon nos informations, ils ont été capturés par des pirates somaliens », a déclaré Gayan Wickramasuriya, le porte-parole de la marine sri-lankaise, en précisant que le Lorenzo Putha-4 avait été détourné samedi à quelque 840 milles nautiques au sudest de la capitale somalienne, Mogadiscio.

RDC

Un enfant tué près de Goma

Au moins un enfant a été tué et quatre personnes blessées samedi au cours d'échanges de tirs entre l'armée congolaise et la rébellion du M23 autour de Goma, dans l'est de la République démocratique du Congo, selon des autorités locales et une source médicale sur place.

« Toute la journée il y a eu des affrontements », a déclaré sous couvert d'anonymat, une source médicale à Sake, à une dizaine de km à l'ouest de Goma, chef-lieu du Nord-Kivu.

« Je suis sur place, il y a un mort et quatre blessés », a ajouté la même source. Joseph Moambi Mubiri, chef de la cité de Sake, et une source sécuritaire dans la ville, ont confirmé la mort d'une jeune fille et ont fait état de plusieurs blessés après qu'un projectile soit tombé dans un zone habitée. Des tirs d'artillerie sont tombés dans et autour de Sake samedi selon des habitants et un responsable admi-

nistratif, sans que leur origine puisse être déterminée. Des affrontements ont eu lieu samedi dans plusieurs localités de la périphérie de Kitshanga, entre l'armée congolaise et des milices supplétives d'une part, et le M23 de l'autre, selon des témoins sur place. La ville de Mweso (10 km au nord de Kitshanga) a été reprise par les rebelles après une semaine d'affrontements intenses dans la ville, « y compris autour de l'hôpital », selon

l'organisation Médecins sans frontières qui travaille dans l'hôpital local. La mission de l'Onu en RDC (Monusco) indiquait lundi dans un point de situation que « le M23 aurait empêché le déplacement des populations de Mweso vers des zones plus sûres » et ce, pour « utiliser les civils comme boucliers humains en prévision d'éventuelles attaques » de l'armée congolaise.

R. I. / Agences

LIGUE 1 MOBILIS -15º JOURNÉE (ACTE 2) :

Le CRB renoue avec la victoire et monte sur le podium

Le CR Belouizdad s'est installé sur la 3ème marche du podium du championnat national de Ligue 1 Mobilis à la faveur de victoire enregistrée face à la JS Saoura (3-1), samedi soir au stade du 5 Juillet 1962 (Alger), à l'occasion de la suite de la 15^e et dernière journée de la phase aller.

Fin du petit passage à vide du champion sortant. En effet, le Chabab a renoué avec la victoire après avoir enchainé trois résultats nuls de suite. Face aux Aiglons du Sud, les Rouge et Blanc ont été les premiers à marquer par l'entremise de Meziane (18').

Les Sudistes n'ont pas tardé à réagir et à égaliser par l'entremise de Benamar (27').

second mi-temps, les Belouizdadis ont repris l'avantage grâce au Camerounais Wamba (69'), avant de voir Bouras, d'une belle tête, corser l'addition à la 77^e

Avec ce succès, le CRB prend la 3e place du classement (25 pts) et compte encore deux matchs de retard. Pour sa part, la JSS occupe le 8e rang (22 pts).

À l'image du CRB, la JS Kabylie (7° – 22 pts) et l'US Biskra (10° – 21 pts) ont également réappris à gagner.

Les Canaris ont battu l'US Souf (16e – 4 pts), difficilement, en s'imposant sur le score étriqué de 3 buts à 2, dont deux signés Boualia (30' et 35'), alors que les gars des Zibans ont pris le meilleur sur l'ASO Chlef (13° – 16 pts), sur le score net et sans bavure de 2 buts à 0.

De son côté, l'US Ben Akoun a été tenu en échec par le MC El Bayadh (1-1).

Les Algérois ont ouvert le score dès la première minute par Hadji, avant de réussir à préserver ce petit avantage tout au long du match avant de plier dans le temps additionnel suite à l'égalisation des visiteurs signée Hitala (90'+2). Cette 15° manche connaitra son épilogue ce samedi soir avec le déroulement de la rencontre USM Alger - NC Magra, prévue à partir de 18h00 au stade du 5 Juillet 1962.

Les Rouge et Noir, qui restent sur cinq victoires consécutives, sont donnés favoris pour cette empoignade.

De son côté, le Nedjm n'a plus brillé depuis trois sorties et va essayer de contredire les pronostics et empêcher son hôte de monter sur le podium.

Pour rappel, cette 15° et dernière manche de la première partie de l'exercice actuel a débuté jeudi. Patron de la Ligue 1 Mobilis, le MC Alger est allé chercher trois nouveaux points sur la pelouse du MC Oran (0-2), le Paradou AC a damé le pion à l'USM Khenchela (1-2), tandis que l'ES Sétif a battu le CS Constantine (2-1).

ALEX CIZMIC, SPÉCIALISTE DU FOOTBALL AFRICAIN :

«Je croyais que les Verts de Belmadi avaient appris la leçon»

Italo-bosnien Alex Cizmic est l'un des meilleur spécialiste du football africain en Italie et en Bosnie ou il réside, présent à cette CAN ivoirienne il donne son appréciation à 24h Algérie

24H Algérie: Comment vous avez trouvé cette CAN vous qui observez le football africain depuis des années?

Alex Cizmic: Je pense que c'est l'une des plus belle CAN de l'histoire. C'est une CAN qui a confirmé que le niveau moyen des équipes les moins titrées est monté d'un cran dans les dernières années. Ça fait un bien fou à la Coupe d'Afrique et au football africain. Ainsi même les équipes les plus titrées sont obligés de se retrousser les manches et de ne pas s'endormir sur ses lauriers.

Par le passé on faisait confiance aux individualités, même si on n'avait pas de projet et de vision. Aujourd'hui que des équipes comme la Mauritanie, le Cap Vert, l'Angola arrivent avec des visions et des projets et ont construits des équipes compétitifs, même si tu t'appelles Ghana ou Algérie il faut être au top niveau pour faire face. Finalement la chose la plus importante ce n'est pas qui gagnera le trophée mais c'est de voir ce progrès générale du niveau de la compétition.



Vous suivez beaucoup le football du Maghreb comment vous expliquez la débâcle de l'Algérie dans cette compétition?

Alors pour l'Algérie ça a été vraiment une grosse surprise, je croyais que les Verts de Belmadi avaient appris la leçon d'il y a deux ans aux Cameroun, et justement ils ont fait une vraie préparation pour cette compétition. L'Algérie a été la seule équipe participante à avoir disputé trois matchs amicaux dans la perspective de la CAN, ils donnaient l'air d'être déterminés à effacer la désillusion du Cameroun. Mais je crois que Belmadi a Le Sénégal, l'Égypte ou l'RDC, le Maroc perdu beaucoup de temps à entreprendre et le Nigéria.

un processus de changement générationnel qui s'imposait dans l'équipe. Il a encore une fois compté sur l'ossature du triomphe de 2019. Face à la Mauritanie on a vu des changements plus émotionnels que rationnels. Belmadi a perdu le chemin qu'il avait trouvé en 2019. Et plusieurs fois il était guidé par les émotions, l'on se rappelle l'altercation sur la touche avec Benrahma après son remplacement. L'exemple d'un homme dépassés par les émotions.

Quel seront pour vous le quatuor finale de cette CAN pas comme les autres ?

24h Algérie

LIGUE 1

L'ASO Chlef poursuit sa chute libre

L'ASO Chlef poursuit sa chute libre dans le championnat de Ligue 1 de football en enchaînant, samedi, son huitième match sans la moindre victoire, au moment où le défilé des entraîneurs continue à la barre technique de ce club détenteur du trophée de la précédente édition de la Coupe d'Algérie.

Les Chélifiens, dont le dernier succès remonte à la 6e journée, lorsqu'ils avaient battu à domicile l'ES Setif (2-1), le 18 novembre 2023, se sont inclinés cette fois-ci sur le terrain de l'US Biskra (2-0), pour le compte de la 15e et dernière journée de la phase aller.

Lors de ce match, les Rouge et Blanc cadre de la 12^e journée.

préparateur physique, après le départ de l'entraîneur Cherif Hadjar et son adjoint Aouemri, qui n'ont tenu que l'espace de dix jours, pendant lesquels ils ont dirigé une seule rencontre face au CR Belouizdad, qui s'est soldée par un nul (0a domicile.

Hadjar était le troisième coach engagé par la direction de l'ASO depuis l'intersaison. Il avait succédé au Tunisien, Kais Yacoubi, qui a comptabilisé neuf rencontres avec cette équipe, avant de jeter l'éponge à l'issue de la défaite à Chlef même face à l'USM Alger (1-0), dans le

étaient dirigés du banc de touche par leur Les camarades du capitaine d'équipe Bensaïd avaient commencé la saison sous la direction de l'entraîneur Abdelkader Yaïche, en quittant la Coupe de la Confédération africaine dès le premier tour préliminaire. Ce technicien avait par la suite dirigé quatre rencontres de cette formation de l'Ouest du pays en championnat local avant de jeter l'éponge, malgré un bilan acceptable, en décrochant 7 points sur 12 possibles.

En butte à des problèmes financiers énormes, la direction de l'ASO Chlef a dû s'acquitter d'une amende d'un million de dinars pour qualifier son troisième coach de l'exercice, comme le stipule la réglementation en vigueur.

Une autre amende devra aussi être payée pour avoir la licence du futur coach de l'équipe, le quatrième de la saison, que la direction chélifienne compte engager en prévision de la deuxième partie de la saison.

A l'issue de la phase aller, les "Lions de Chéliff" occupent la peu reluisante 13e place au classement avec 16 points, devançant de cinq longueurs le 15° et premier potentiel relégable, le MC Oran, qui compte un match en moins.

Durant la première partie du championnat, l'ASO Chlef a réalisé quatre victoires, contre autant de matchs nuls et sept défaites, dont deux chez elle. Son attaque a marqué 15 buts, alors que sa défense en a encaissé 17.



TÉLÉVISION

LES Q D'OR 2024



21h25

TMC

L'émission de télévision d'infodivertissement présentée quotidiennement par Yann Barthès remet ses Q d'or aux femmes et aux hommes que la rédaction a aimés en 2023. Toutes les femmes et tous les hommes qui ont marqué l'année, des personnalités qui ont fait l'actualité seront réunis sur le plateau par l'équipe de chroniqueurs et journalistes qui entourent Yann Barthès. L'émission se compose de chroniques et de reportages en présence d'intellectuels, d'hommes ou de femmes politiques, ainsi que des célébrités françaises et internatio-

D'ARGENT ET DE SANG #9 BUSINESS ANGELS



21h09

A Manille, en 2010, Attias, Fitoussi et leurs amis font la fête avec l'argent de la fraude. Simon est mis sous pression par la commission d'enquête ministérielle car l'enquête demeure au point mort. Dans les milieux politiques, la réputation de redoutable homme d'affaires de Jérôme Attias prend de l'ampleur. Julia lui présente deux mafieux, Nino et Michele qui désirent s'associer avec lui. De son côté, Annabelle retrouvé inconsciente par son père.

COEURS NOIRS



21h13

CANAL+

Malgré l'échec de l'exfiltration de Salwa, grâce aux informations des Kurdes, le groupe 45 se remet sur sa trace qui les mènera droit à un piège. De leur côté Hilaire et Mélissa, les adjoints d'Adèle, suivent la piste du gilet

Sur un scénario bien ficelé, un troisième épisode aussi palpitant qu'enlevé, soutenu à nouveau par une interprétation particulièrement convaincante. Au plus près des protagonistes, la réalisation ultraréaliste et percutante de Ziad Doueiri dévoile un morceau de puzzle géopolitique complexe et passionnant.

PRÊTE-MOI TA MAIN



21h10

Coureur de jupons, Luis, 43 ans, est un éternel célibataire, au grand dam de sa mère, Geneviève, et de ses cinq sœurs. Epanoui dans son métier de créateur de parfums, il n'a pas l'intention de changer de vie. Mais sa famille le harcèle inlassablement et le pousse à se marier. Exaspéré par cette situation, Luis décide de louer les services de la délicieuse Emma, qu'il fait passer pour sa fiancée devant ses proches.

Une réjouissante comédie sentimentale où Charlotte Gainsbourg et Alain Chabat rivalisent de piquant, de verve et d'humour.

LA SELECTION DE MIDI LIBRE

COMMENT ÉPOUSER UN MILLIONNAIRE



20h55

arte

Presque fauchés, trois superbes mannequins mettent tout leur argent dans la location d'un sublime appartement et y complotent un piège à millionnaire. Cependant, le plan ne se déroule pas tout à fait comme prévu. Une comédie romantique enlevée et non dénuée d'ironie, servie par des actrices irrésis-

tibles et des dialogues savoureux.

NOUS PAYSANS



21h05

À travers leurs témoignages, de nombreuses images d'archives et la voix de Guillaume Canet, l'histoire d'une incroyable épopée, celle des paysans français qui, en à peine un siècle, ont vu leur monde être profondément boule versé. Alors qu'ils constituaient autrefois la grande majorité du pays, ils ne sont plus aujourd'hui qu'une infime minorité mais se retrouvent confrontés à un défi phénoménal : comment continuer à nourrir la France? C'est l'histoire de l'agriculture au travers de son évolution, ses révolutions, sa grandeur, ses misères et ses combats.

PRÉMONITIONS



21h05

Un corps qui présente une blessure chirurgicale au niveau de la nuque est retrouvé au domicile de la victime. Le mode opératoire relie l'affaire à une autre série de meurtres. Chargé d'enquêter sur les affaires, Joe Merriweather se résout, malgré les avertissements de sa coéquipière Katherine Cowles, à contacter son vieil ami John Clancy, un médium qui vit reclus depuis la mort de sa fille. Celui-ci, au départ réticent, finit par accepter de les aider dans leur enquête. Il découvre rapidement que le tueur possède le même don que lui, avec, en plus, la possibilité de prévoir

THE CLOSER: L.A. **ENQUÊTES PRIORITAIRES**



21h10



Paul Burke, un homme surveillé par le FBI, est retrouvé assassiné de deux balles dans la tempe. Les deux agents qui se trouvaient sur place peu avant le meurtre, ont filmé la correction dont la victime a fait l'objet de la part d'un autre homme, Éric Shaw. Ce dernier était lui aussi placé sous surveillance. Le FBI soupconnait ces deux hommes d'appartenir à la même bande de voleurs. S'étant assurés que Burke était toujours en vie, les deux agents avaient pris Éric Shaw en filature. Durant ce laps de temps, une tierce personne en a profité pour abattre Burke...



Gérant : Reda Mehigueni e-mail : direction@lemidi-dz.com e-mail : redaction@lemidi-dz.com

La rédaction

Standard: 021.66.22.65 Rédaction: Tél-Fax: 021.66.22.65 Publicité: Tél-Fax: 021.66.22.65 publicite@lemidi-dz.com Pour vos publicités s'adresser à l'ANEP 01, avenue Pasteur, Alger Tél: 021.73.71.28 / 021.73.76.78 / 021.74.99.81

Fax: 021.73.95.59 Email: agence.regie@anep.com.dz programmation.regie@anep.com.dz

Impression:

Centre: SIA Diffusion: Midi Libre

EURL Midi Libre au capital social de 12.000.000 DA Compte Bancaire : SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16

Adresse: Maison de la presse 1er-Mai Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.



Horaires des prières pour Alger et ses environs	
Fadjr	06:15
Dohr	13:01
Asr	15:50
Maghreb	18:11
Icha	19:37

CHANGEMENTS CLIMATIQUES

L'ALGÉRIE SOUMET DES RAPPORTS AU CCNUCC

Algérie a soumis trois rapports sur les changements climatiques au Secrétariat de la Convention cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC)", a indiqué hier le ministère de l'Environnement et des Energies renouvelable dans un communiqué. Ainsi, le ministère " vient de concrétiser les engagements internationaux de l'Algérie sur les changements climatiques, par la soumission au CCNUCC, des trois rapports de l'Algérie sur les changements climatiques ", a affirmé la même source. Il s'agit de "la Troisième communication nationale (TNC) sur les changements climatiques", "le premier Rapport biennal actualisé (BUR1)" ainsi que "le Rapport d'inventaire national (NIR) des gaz à effet de serre pour la période allant de 1990 à 2020 qui constitue une annexe au BUR1." Ces trois rapports sont publiés sur le site web du Secrétariat de l'instance onusienne et sont également visibles sur le site web du ministère, précise le communiqué. "Au terme de plus de quatre années de travail, l'Algérie a finalisé et transmis aux Nations unies ses rapports sur les changements climatiques, élaborés conformément aux lignes directrices de la conférence des parties à la convention cadre des Nations Unies sur Climatiques Changements (CCNUCC)", a souligné la ministre de l'Environnement et des Energies renouvelables et présidente du Comité national climat, Fazia Dahlab, dans la préface de ces documents. Ces rapports "reflètent les engagements de l'Algérie envers les objectifs de la CCNUCC, notamment ses articles 4 et 12", a-t-elle indiqué, estimant que ces trois documents "témoignent de notre détermination à contribuer activement à l'atténuation des émissions de gaz à effet de serre et à l'adaptation aux effets néfastes du changement climatique dans tous les secteurs de notre pays." Mme

COLLISION D'UN BUS CONTRE UN ARBRE À ALGER

Le bilan s'alourdit à 28 blessés

"Vingt huit personnes ont été blessées

hiersuite au dérapage d'un bus de transport de voyageurs sur la ligne Bouchaoui-Staoueli (Alger)", a-t-on appris auprès des services de la Protection civile de la wilaya d'Alger. "Un accident s'est produit dimanche matin vers 09h00, suite au dérapage d'un bus de transport de voyageurs sur la ligne Bouchaoui-Staoueli, faisant 28 blessés plus ou moins grave", a indiqué à l'APS, le chargé d'information à la direction de wilaya de la Protection civile Benkhalfallah Khaled M. Benkhalfallah a précisé que l'accident a eu lieu au niveau du virage jouxtant la forêt de Bouchaoui, ajoutant que les blessés ont été évacués à l'hôpital de Beni Messous.



Dahlab souligne que ces rapports "attestent de la transparence sur les activités de l'Algérie contre les changements climatiques auprès de la communauté internationale" et témoignent surtout de "son engagement dans la lutte contre le changement climatique et de sa contribution aux efforts de préservation de notre planète pour les générations futures."

La ministre a signalé que "ce travail de longue haleine a abouti grâce aux engagements et aux efforts fournis par tous les secteurs qui ont contribué à l'élaboration de ces rapports qui ont bénéficié du soutien du Programme des

Nations unies pour le développement (PNUD Alger), de l'Agence de la coopération allemande (GIZ) et du Secrétariat de la CCNUCC."

L'élaboration de ces rapports a permis de "renforcer les capacités des différents secteurs mais aussi d'identifier nos besoins complémentaires de formation pour garantir la durabilité de notre reporting à la CCNUCC afin d'aboutir à la préparation du premier Rapport biennal de transparence (BTR1) dans le cadre de l'Accord de Paris en décembre 2024", rapporte le ministère dans son communiqué. La stratégie d'atténuation de

IMMIGRATION FRANCE

PLUS DE 32 000 TITRES DE SÉJOUR ACCORDÉS AUX ALGÉRIENS EN 2023

Alors que la nouvelle loi immigration en France vient être promulguée par Emmanuel Macron après la décision des Sages de censurer largement son texte, le ministère de l'Intérieur a dévoilé les nouveaux chiffres de l'immigration en 2023. En effet, la direction générale des étrangers en France, relevant de ce département, a présenté jeudi dernier les chiffres de l'immigration pour l'année. En 2023, la France a délivré 17 000 obligations de quitter le territoire et se positionne ainsi sur le podium des éloignements derrière l'Allemagne et la Suède. Ce rendez-vous tombe toujours le 3ème jeudi du mois de janvier. Pour cette année, il intervient dans des circonstances particulières, notamment après la promulgation de la nouvelle loi immigration en France. Selon ces chiffres, la France a délivré 323 260 titres de séjour en 2023 et enregistre ainsi un nouveau record. Les titres accordés à des étudiants occupent la première place de la liste (103 500 documents) suivis par le motif familial (91 000 titres) et l'immigration économique avec un total de 54 630 titres de séjour accordés pendant la précédente année 2023. Par ailleurs, selon ces chiffres, les ressortissants du Maroc, de l'Algérie et de la Tunisie sont les premiers bénéficiaires de ces titres de séjour. Dans le détail, les Marocains ont obtenu 36340 titres de séjour en 2023, suivis par les Algériens en 2º position avec un total de 32 180 titres et les Tunisiens en 3º place avec 22 400 documents accordés en 2023.

Hausse des expulsions en France

La direction générale des étrangers en France a fait état de 34 400 personnes régularisées en France, avec notamment une hausse des régularisations des travailleurs sans papiers établis sur le territoire français à 11 411 personnes.

Dans le volet des éloignements, les expulsions ont connu une hausse de 10% en 2023 qui dépasse la barre des 17 000 personnes renvoyées de la France. Les ressortissants algériens sont au nombre de 2562 personnes à être expulsées en 2023, soit une augmentation de 36% par rapport aux chiffres de 2023.

l'Algérie couvre principalement les secteurs de l'Énergie, du bâtiment (résidentiel et tertiaire), des transports, de l'industrie, des forêts et des déchets, se basant, notamment, sur les programmes nationaux des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique, de gestion et traitement des déchets, de réduction du torchage à 1% à l'horizon 2030 par rapport au volume global de production des hydrocarbures. Ces rapports démontre, que l'Algérie contribue de façon "modérée " aux émissions de gaz à effet de serre (GES) "du fait de la prépondérance du gaz naturel dans son mix énergétique et du modèle de consommation énergétique adopté", précise la même source, ajoutant que l'Algérie affirme, dans sa contribution nationale déterminée (NDC), "sa volonté de poursuivre ses efforts pour atténuer les émissions de GES avec l'appui international en matière de financement, de transfert de technologies et de savoir-faire."

OBJET DE 15 MANDATS D'ARRÊT

Un suspect interpellé à Chief

Les brigades mobiles de la Police judiciaire (BMPJ) de la wilaya de Chlef ont interpellé un quadragénaire, qui fait l'objet de 15 avis de recherche.

Selon un communiqué rendu public ce dimanche, "l'arrestation a eu lieu à la suite d'opérations intensives de traque et de surveillance, en exploitant des informations reçues." Le suspect faisait objet de peines privatives de liberté par contrainte de corps, sous réserve de paiement de plus de 23 milliards de centimes et de 8 décisions de justice définitive d'emprisonnement rendue par les Cours de Chlef et d'Alger pour de multiples affaires pénales.